

Initiatives

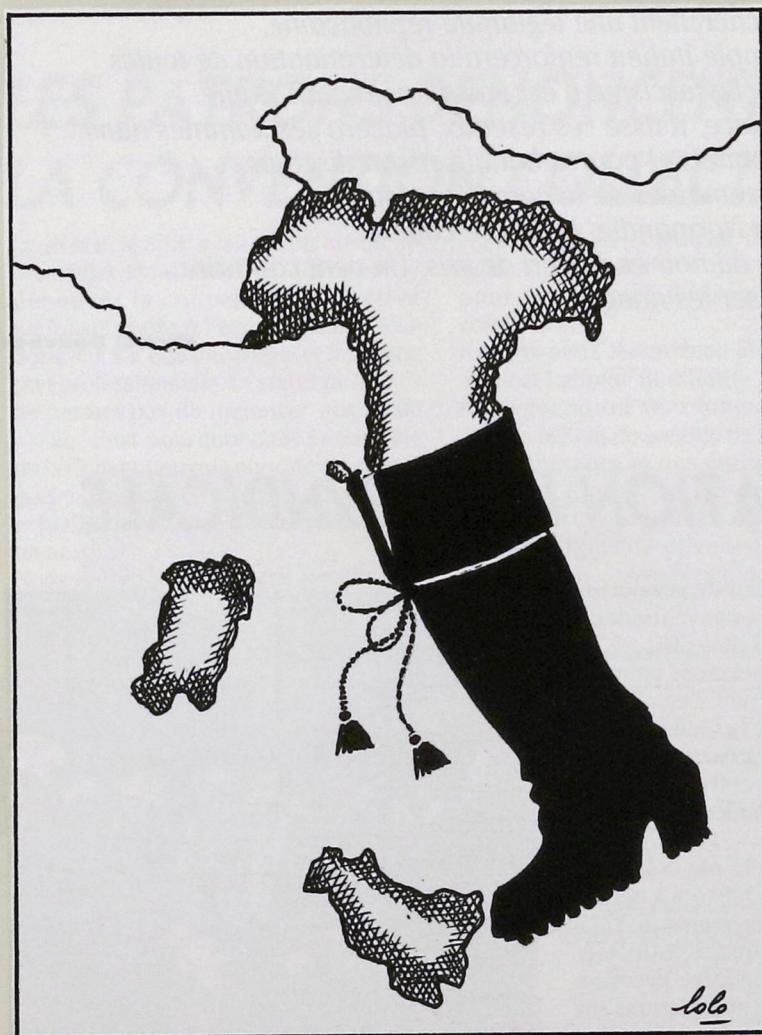
SYNDICALES

42 INFOS
ADHÉRENTS

juillet - Août 1994

ITALIE:

La droite extrême, légitimée



FN en France, « Ratonnades » en Belgique et en Allemagne, ministres néo-nazis en Italie... l'Europe de l'extrême droite monte et se montre.

BRANCHES

- CAOUTCHOUC:
L'AVENIR DE KLEBER CMP
- PAPIER CARTON:
TARTAS SAUVÉ
- PHARMACIE:
LA CCN DÉNONCÉE
- CHIMIE:
MOBILISATION UNITAIRE

I&III

DOSSIER

EMPLOI: LA FUC APPELLE À L'ACTION

IV&V



CONDITIONS DE TRAVAIL

- UNE SURVEILLANCE MÉDICALE ÉLARGIE

VI

SYNDICALISATION/
DÉVELOPPEMENT

- UN STAGE FRANCO-ALLEMAND

VII

EMERGENCES

- LES RAISONS D'UN RAPPROCHEMENT FUC - FGE

VIII

UNE JOURNÉE PARTICULIÈRE

Fin de l'Histoire ou Histoire sans fin? L'arrivée au pouvoir de Berlusconi, en Italie, dote ce pays de ministres et de secrétaires d'Etat fascistes. Le procès de Barbi, celui de Touvier, les films consacrés à l'holocauste voulaient cultiver la mémoire, dénoncer l'inimaginable. La mémoire du bien n'a pas effacé celle du mal. Les nostalgies néo-nazis refont surface, rêvent de revanche. Les nervis chassent l'étranger en France, en Belgique, en Allemagne. Les dirigeants, eux, cherchent une légitimité républicaine. Nul doute que l'exemple italien renforcera la détermination de toutes les extrêmes droites. Le fascisme n'est pas au pouvoir à Rome. Mais il est dans la place, il tisse ses réseaux, placera ses hommes dans les rouages institutionnels et pourra banaliser son discours. Voilà qu'à quelques semaines de la commémoration du débarquement en Normandie, le ciel se couvre. Il prend les couleurs du noir et du vert de gris. Un vent contraire peut encore en chasser les nuages.

Michel Dauchot

CHIMIE



MOBILISATION INTERSYNDICALE

Refus d'appliquer l'accord de revalorisation des salaires minima conventionnels signé en 1991 par la CFDT et la CGC.

Refus d'engager des négociations pour lutter contre le chômage et pour l'emploi.

La Chambre Patronale de la Chimie affiche son mépris envers les salariés et leurs représentants. Face à cette situation, toutes les fédérations syndicales ont décidé de réagir ensemble.

Cette volonté s'est traduite par la journée d'actions unitaires du 15 Juin qui a permis d'organiser des rassemblements de salariés devant les directions d'établissements. L'objectif était de **faire pression pour que s'engagent des négociations sur l'emploi et les salaires au niveau des branches et des entreprises.**

Il faut assurer des suites à cette dynamique unitaire.

D'ores et déjà notre fédération a proposé aux autres fédérations d'organiser ensemble une journée d'arrêts de travail, en faveur de l'emploi, à la rentrée.

Jacques KHELIF



Rassemblement unitaire devant la chambre patronale

CAOUTCHOUC



KLEBER CMP, Toujours en vente

Après l'échec d'une reprise par le groupe anglais Laird en 1993, le groupe Michelin est toujours décidé à vendre Kléber CMP. Cette fois-ci, il s'agit de l'américain Gates, numéro un mondial des courroies de transmission. A la clé, 300 suppressions d'emplois à Decize et à Nevers, les deux sites du Sud Nivernais. Si la CFDT n'est pas opposée à une reprise, contrairement à la CGT qui plaide pour un maintien de Kléber au sein de Michelin, elle revendique le maintien des emplois.

Les deux sites connaissent des problèmes d'organisation du

travail, de qualité, etc.. Discutons gains de productivité, discutons partage, discutons ce qu'on pourrait affecter de ces mêmes gains à l'emploi et à la réduction du temps de travail!

Reste à savoir ce qui guide cette reprise par Gates. Fermeture des sites, meilleure implantation des USA dans la compétition européenne, restructuration des productions dans les pays voisins?

Dans tous les cas, la CFDT de Kléber CMP est bien décidée à maintenir l'emploi!

Michel DAUCHOT

PHARMACIE



LES PATRONS DENONCENT LA CONVENTION COLLECTIVE

Le 16 Mai, le SNIP a fait savoir aux organisations syndicales sa décision de dénoncer la convention collective nationale, suite à l'échec des négociations sur les classifications et la formation professionnelle. Le statut de la CCN ne permet pas de dénoncer une seule partie, c'est pourquoi c'est l'ensemble de la Convention que nous devons renégocier. Pendant ce temps la convention actuelle continue de s'appliquer durant un an.

Nous regrettons, alors que nous étions favorables à la signature des accords classifications et formation professionnelle, d'avoir été contraints de ne pas

signer et de nous trouver maintenant dans une situation moins favorable pour renégocier l'ensemble de la convention.

Aurons-nous les mêmes atouts pour avancer? grande question!

La négociation sera longue et nous aurons besoin du soutien de l'ensemble des adhérents et des équipes syndicales. Le rapport de forces est indispensable si nous voulons faire avancer la convention collective sur les objectifs qui nous conviennent et qui soient favorables aux salariés.

Bernadette NOUVELLOT

PAPIER-CARTON



TARTAS: Le choix de l'emploi!

En février dernier le groupe Saint-Gobain décide de fermer l'usine de Tartas, spécialisée dans la fabrication de pâte «fluff» (utilisée pour les produits d'hygiène).

«L'avenir de cette pâte est compromis, et cette usine de la Cellulose du Pin perd de l'argent», affirme la Direction.

Pour la CFDT, tant dans l'établissement que pour l'équipe régionale des Landes, l'enjeu est de taille. Il y va de l'avenir des 298 salariés de l'usine, mais aussi des 1 000 à 1 200 personnes dont les emplois dans les métiers de

la forêt sont ainsi menacés.

Trois mois de mobilisation, de propositions de la CFDT et de négociations ont permis de faire avancer des solutions pour l'emploi régional :

La reprise de l'usine par le groupe Cascades permet de maintenir l'emploi de 229 salariés, 69 bénéficieront d'un FNE et au moins 20 embauches de jeunes seront réalisées.

«En Béarn, l'emploi ce n'est pas qu'une simple idée sous le béret!»

Jacques CALTOT

CONFERENCE MONDIALE SUR L'ENERGIE

200 syndicalistes du monde entier présents dans les secteurs du pétrole, du gaz et de l'énergie se sont réunis à Paris à l'appel de l'ICEF qui est l'organisation mondiale commune à la FUC et à la FGE. Les débats ont porté sur les choix énergétiques à engager pour assurer un développement mondial harmonieux ainsi que sur la sécurité, sur la protection de l'environnement et sur le mouvement mondial de privatisation.

DONGES

Après un conflit d'une semaine sur la raffinerie de Donges, les syndicats ont obtenu la création d'un emploi d'agent technique posté et l'embauche de trois salariés. L'action sur l'organisation du travail et sur l'emploi paie, dès lors qu'elles sont des priorités revendicatives.

PLASTURGIE

Les négociations reprennent dans la Plasturgie. A l'ordre du jour de la prochaine réunion: le certificat de qualification professionnelle, le temps de travail et les classifications.



La détermination syndicale a sauvé l'activité de Tartas.

Emploi: la Fuc appelle à l'action

Le 15 octobre dernier à PARIS, 5 000 militants de notre fédération ont manifesté pour l'emploi. Ce succès nous offre une base de départ pour aller plus loin et obtenir des résultats concrets sur le front de l'emploi. C'est pour cela que le Comité National Fédéral a décidé de lancer une campagne de mobilisation et d'action dans les branches et entreprises de la fédération. Une initiative pour laquelle les adhérents auront un rôle central à jouer.

Une campagne que nous lançons vise à obtenir l'ouverture de négociations dans les entreprises et les branches, pour que soient privilégiées des démarches favorisant l'emploi.

Cette campagne va s'étendre sur les prochains mois pour déboucher sur un temps fort qui sera une journée d'arrêts de travail à la rentrée.

Elle va nécessiter un engagement important des militants, bien entendu. Mais l'implication forte des adhérents est indispensable pour parvenir à une large mobilisation des salariés, qui seule est de nature à changer la donne.

LA MOBILISATION CONTRE LA RESIGNATION

Il n'est plus besoin aujourd'hui d'affirmer fortement que le chômage est le problème de tous, pour convaincre. Rares sont ceux qui ne sont pas concernés directement par des menaces sur leur emploi ou parce qu'un ou plusieurs membres de leur famille sont sans emploi.

Le 15 octobre 93
la Fuc est dans la rue.



Notre solidarité avec les chômeurs se mesure à notre action pour l'emploi.



Pourtant, nous le savons tous, la capacité de réaction des salariés reste encore trop faible face aux attaques dont ils sont l'objet. Très souvent l'emportent la résignation et les replis individualistes qui entravent l'action collective.

Le patronat est parfaitement conscient de cet état de fait et en profite pour pousser toujours plus loin les restructurations et les suppressions d'effectifs.

Faire reculer le fatalisme et l'attentisme, parmi les salariés, est une exigence si nous voulons imposer l'emploi comme objectif prioritaire et ce sera l'un des enjeux de notre campagne.

C'est à la lumière de cette exigence que prend toute sa signification notre volonté de rechercher l'unité d'action la plus large, avec les autres organisations syndicales.

LE SYNDICALISME CONTRE LE CHOMAGE

Plus souvent qu'à son tour le syndicalisme est victime de ses divisions.

Il ne peut pas continuer à en aller de même, face au défi que constitue la progression constante du chômage et la détérioration des conditions de travail.

C'est dans cet esprit que nous avons pris contact avec les autres fédérations syndicales et que s'est dégagée la volonté d'agir ensemble, face au patronat de nos branches.

Née à l'origine autour du dossier des salaires minima dans la branche chimie, cette volonté unitaire s'est tout de suite étendue à l'emploi et veut concerner l'ensemble des branches et entreprises des différents champs fédéraux.

Il s'agit là d'une avancée considérable et ce sont les équipes syndicales d'entreprise qui auront à en assurer la concrétisation et toute la portée.

Nous le disons, le temps fort de la campagne sera l'organisation d'une journée d'arrêts de travail, à la rentrée. Il s'agira, à ce moment là, de faire la preuve de notre détermination et de notre capacité à être entendu et suivi par les salariés.

AGIR DES MAINTENANT

D'ici là, les sections syndicales et leurs adhérents vont occuper le terrain de l'emploi. Loin des propos attristés et convenus sur le chômage, il nous faut établir qu'agir en faveur de l'emploi est à la portée de tous.

Les domaines sur lesquels des actions sont possibles ne manquent pas et c'est à partir de l'entreprise qu'ils sont le plus facilement atteignables.

C'est vrai qu'il s'agisse de réduction du temps de travail, de conditions de travail, de maîtrise des heures supplémentaires, d'organisation du travail, de formation ou d'insertion, par exemple.

Sur chacun de ces domaines, des décisions permettant de conforter et de créer des emplois peuvent être prises dans l'entreprise.

C'est aux militants et adhérents d'entreprise qu'il revient de dire aux salariés ces opportunités d'agir concrètement en faveur de l'emploi, en leur proposant des solutions adaptées aux réalités qu'ils vivent. C'est à partir de ce travail de terrain que tous pourront interpeller, avec vigueur et efficacité, les directions d'entreprise, pour que l'emploi ne soit plus l'éternel sacrifié. Le syndicalisme ne peut pas se satisfaire de dénoncer la dégradation de l'emploi. Il lui faut bousculer les solutions toutes faites des gestionnaires patronaux et en proposer d'autres. Il lui faut surtout rencontrer les salariés pour leur proposer les voies d'expression de solidarités concrètes et d'action collectives. C'est ainsi que le syndicalisme sera à la mesure de son histoire et des défis de la période.

Jacques KHELIF



CONDITIONS DE TRAVAIL

La surveillance médicale après la cessation d'activité

La question de la surveillance médicale post-professionnelle des salariés soumis à un risque d'atteinte grave de la santé, se manifestant avec un long délai de latence, est depuis fort longtemps soulevée dans les entreprises qui mettent en oeuvre des produits chimiques suspectés ou connus comme cancérogènes.

Ce problème rencontrait un double obstacle :

- les employeurs ne voulaient pas supporter le coût de cette surveillance pour des personnes retraitées ou ayant quitté l'entreprise suite à un licenciement ou à une démission.

- la rupture du lien salarié/employeur faisait que toute surveillance médicale sortait du champ de la médecine du travail.

Le décret du 26 mars 1993 vient régler ce problème et propose la solution suivante :

- le salarié, devenu demandeur d'emploi ou retraité, s'il a été exposé à des agents (physiques ou chimiques) cancérogènes, peut demander le bénéfice d'une surveillance médicale post-professionnelle.

- le coût de ce suivi est pris en charge par la Caisse Primaire d'Assurance Maladie ;

- cette surveillance est accordée à l'intéressé sur production d'une attestation d'exposition remplie par l'employeur et le médecin du travail.

Il appartiendra donc aux employeurs de prévoir une organisation administrative qui permette de fournir aux

futurs retraités, mais également aux anciens salariés qui en feront la demande, le document prévu par le Code de la Sécurité Sociale.

Il faut dès maintenant réfléchir aux démarches nécessaires pour que cette attestation d'exposition soit fournie à tout salarié concerné.

Un tel document qui permet la surveillance médicale post-professionnelle a également le mérite de constituer une preuve d'exposition en cas de survenance d'une maladie professionnelle ou de caractère professionnel.

LE SYSTEME COMPLEMENTAIRE DE RECONNAISSANCE DES MALADIES PROFESSIONNELLES.

Dans la loi du 27 janvier 1993 portant sur diverses mesures d'ordre social figuraient à l'article 7 les bases d'un système complémentaire de reconnaissance des maladies professionnelles :

- une maladie professionnelle dans un tableau peut être reconnue d'origine professionnelle si une ou plusieurs conditions ne sont pas remplies (délai de prise en charge, durée d'exposition, travaux ne figurant pas dans une liste limitative...) sous réserve qu'il soit établi que cette affection est directement causée par le travail habituel de la victime ;

- une maladie, ne figurant pas sur un tableau peut être reconnue d'origine professionnelle, lorsqu'elle entraîne le

décès de la victime ou une forte incapacité permanente et s'il peut être établi qu'elle est essentiellement et directement causée par le travail habituel de la victime.

La loi du 27/01/93 a prévu que la Caisse Primaire d'Assurance Maladie reconnaît l'origine professionnelle d'une maladie après avis motivé d'un Comité Régional de Reconnaissance de Maladies professionnelles.

Ce comité est composé de trois médecins nommés par le Préfet de Région pour 4 ans.

Un décret prévoit le contenu du dossier constitué par la CPAM.

La demande peut être formulée par la victime ou par la CPAM lorsque l'affection n'a pas été reconnue au titre d'un tableau de maladies professionnelles. Le comité régional rend son avis dans un délai de 4 à 6 mois.

NOTRE PERSISTANCE EST RECOMPENSEE ! MAIS COMBIEN DE VICTIMES ONT ETE SPOLIEES DE TOUTE REPARATION ?

La CFDT invite ses adhérents et militants à une grande vigilance dans la prévention et la réparation des maladies professionnelles.

Voir les brochures INPACT/FUC-CFDT :

- *Maladies professionnelles*

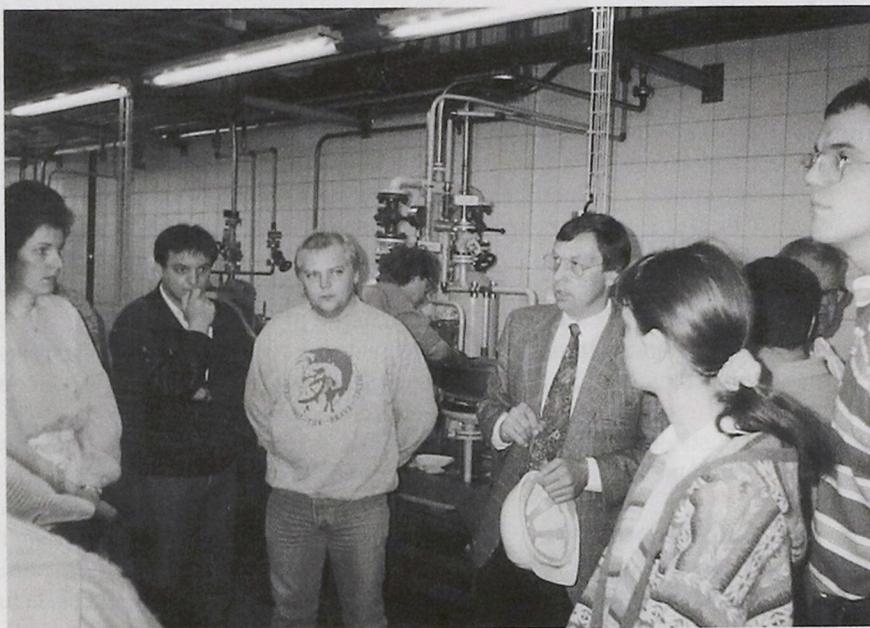
- *Prévention du risque chimique* (sortie en Mars 1994)

Dominique OLIVIER

Syndicalisation/ Développement

Freundlich aus frankfurt!

Les jeunes visitent l'entreprise Hoechst.



Dimanche 24 avril les Allemands nous accueillent en gare de Francfort. C'est dans le cadre du stage franco-allemand qu'organisent chaque année la FUC et l'IG Chemie que nous sommes, 20 jeunes Français et Allemands, pour une semaine.

La difficulté que représente le fait de ne pas parler la même langue est vite franchie du fait de la participation de deux interprètes. Chacun tout au long du séjour va faire appel à ses souvenirs d'allemand et d'anglais scolaires pour prolonger ou entamer d'autres discussions.

Loin de notre activité habituelle, avec un soleil qui sera présent pendant toute la semaine, nous ne sommes ni touristes, ni en vacances. Mais, en toute honnêteté, on n'aura jamais l'impression non plus d'être au travail... et pourtant.

Lundi, première rencontre. Le choix a été fait de réfléchir et de débattre ensemble sur un thème « préoccupant » : la xénophobie et l'extrême droite.

Chacun, à partir de sa propre percep-

tion et de l'idée qu'il se fait de la question, est alors invité à inscrire les mots qu'elle lui suggère, puis à partir de là, à l'illustrer par un dessin.

Ce moment a été l'occasion de réaliser un travail individuel de réflexion puis d'exercer ses dons d'illustrateur. Chaque présentation a permis un enrichissement mutuel.

L'après-midi, c'est avec l'œil du photographe que nous sommes allés en petits groupes, à la recherche de « l'étrangeté » dans la ville, chaque groupe ayant un quartier à visiter. Exercice qui a donné à certains l'impression d'être « voyeur »!

Mardi changement de décors, nous sommes chez Hoechst. Nous visitons le centre de formation. Dans des locaux tout neuf, la direction présente l'établissement. Ces formations s'inscrivent dans le cadre général du système éducatif allemand qui associe la formation, la pratique en entreprise et le travail théorique dans un établissement d'état.

Après un déjeuner pris dans le centre, nous rencontrons les représentants des jeunes qui nous disent la manière

dont ils prennent en charge cette question de l'extrême droite et du racisme dans l'entreprise. Ici le sujet n'est pas tabou, et des discussions qu'ils ont engagées avec des extrémistes, ils nous montrent que des situations peuvent évoluer positivement. Ce fut un moment fort de nos échanges.

Mercredi c'est avec Daniel Cohn-Bendit, membre du conseil municipal de Francfort, que nous discutons à partir de ce que nos reportages photos nous ont révélé: population étrangère, présence de drogués... Il s'est félicité que Francfort soit la ville allemande qui ait le plus fort taux de population étrangère. Il n'en a pas moins convenu que dans certains quartiers il y avait une prédominance de salariés peu qualifiés, de pauvres et que cela touchait d'abord les immigrés. « *La lutte contre la drogue nécessite une politique audacieuse qu'il faut maintenant essayer* » nous a-t-il répondu.

Jeudi et vendredi nous avons retravaillé nos reportages photos pour présenter sous la forme de panneaux notre vision des quartiers visités.

Puis une dernière discussion à partir d'une présentation des situations des organisations dans nos deux pays a permis à chacun de mieux connaître les réalités syndicales tant en Allemagne qu'en France.

Pour l'ensemble des participants la semaine a vraiment été trop courte... Auf wiedersehen!

Jacques CALTOT

N° de CPPAP : 729b73

ISSN : 003955621

Direction de la Publication :

Jean-René Masson

Rédaction : FUC CFDT

Réalisation : Incidences.

LES FONDEMENTS D'UNE FUSION DE LA FUC ET DE LA FGE

Le projet de fusion de la FUC et de la FGE s'appuie tout à la fois sur des réalités professionnelles communes, des stratégies industrielles articulées et le choix de bâtir un syndicalisme de transformation sociale.

Le dernier comité national de la FUC a confirmé la volonté des syndicats de poursuivre le rapprochement avec la FGE-CFDT (Fédération Gaz - Electricité) et d'intégrer dans les résolutions du prochain congrès fédéral de Mulhouse la volonté de réaliser la fusion d'ici 1996.

DES PROXIMITES PROFESSIONNELLES

La proximité des industries de la chimie et de l'énergie, tant au sein du tissu productif et économique que sur le plan des situations de travail, est fondée sur la transformation de la matière naturelle pour en tirer différentes énergies et des produits industriels utilisables en aval.

Ces industries exigent des capitaux énormes rapportés aux autres coûts de production. Les investissements se font à long terme et leur développement a jusqu'ici entretenu la croissance économique et servi d'effet d'entraînement pour les autres secteurs d'activité.

Ces industries sont avant tout ce qu'on appelle des industries de process. Elles utilisent des procédés de fabrication à la fois gigantesques et fortement automatisés. Les conditions de travail et les identités professionnelles y sont très semblables : relatif isolement des travailleurs postés, travail sur tableau de contrôle et alarme, stress face à l'attente de la panne, importance de la maintenance restée séparée de la fabrication au sens strict.

La prise en compte de l'environnement et de la prévention des risques industriels sont pour ces deux industries des contraintes fondamentales et des éléments de compétitivité prioritaires pour l'avenir.

Enfin, le développement de la sous-traitance et l'articulation des entreprises avec leur territoire constituent des urgences communes pour l'ensemble des équipes syndicales.

DES STRATEGIES INDUSTRIELLES ARTICULEES

A ces réalités communes qui unifient les industries de la chimie et de l'énergie dans une même profession, s'ajoutent les évolutions des groupes industriels à travers des stratégies articulées.

La caractéristique essentielle et commune à l'ensemble des industries chimiques tient à ce qu'elles sont toutes des activités fortement consommatrices d'énergie et donc très liées aux entreprises productrices d'énergie. Ces liens se resserreront encore davantage à l'avenir, entre Total et EDF, ELF et GDF... Dans la recherche d'une plus grande compétitivité, les aspects énergétiques sont un élément important. Les producteurs d'énergie, s'intégreront avec les différentes industries chimiques dans une filière commune et plus compétitive.

LE CHOIX D'UN SYNDICALISME DE TRANSFORMATION SOCIALE

Avec Emergences, notre syndicalisme prend acte des évolutions et se réorganise pour intervenir aux endroits où se prennent les décisions et assurer une meilleure prise en compte des hommes au sein du système industriel et dans la société.

Pour cela, nous faisons le choix d'une fédération d'industrie, d'un syndicalisme professionnel, bâti à l'échelle de la branche. Car nous avons besoin de dépasser les logiques d'entreprise, pour nourrir notre capacité de critique sociale et peser sur les choix économiques, financiers et concurrentiels concernant les entreprises organisées autour de l'utilisation de l'énergie.

Nous contribuons déjà, FUC et FGE à construire ce syndicalisme de branche et de transformation sociale par la mise en place de la FESCID et par notre appartenance commune à l'ICEF. Ces deux organisations regrouperont bientôt toutes les deux l'ensemble des industries productrices ou fortement consommatrices d'énergie.

Parce que nous voulons contribuer à transformer la société, nous devons situer notre action au-delà de l'entreprise. Parce que nos branches et nos professions s'unifient, nous proposons, avec Emergences, la fusion de la FUC et de la FGE.

Marc DELUZET

Bruno Lechevin et Jacques Khelif
secrétaires généraux
de la Fge et de la Fuc.

